Image not found or type unknown

garde d'enfant par le père

Par **valentine25770**, le **08/06/2012** à **09:31**

Bonjour, a vous toutes, voila je vous explique mon problème, mon copin a eu un ptit garçon avec son exe copine, lorsque l'enfant a eu 1ans et demis, la maman est partie en allemagne avec un autre homme ansi qu'avec se p'tit garçon sans en parler a mon copin! sachant que mon copin n'a pas le permis, il ne peux pas se déplacer pour aller en allemagne voir son fils, donc lorsqu'elle vien en france, il en profite pour le voir, mais c'est que quand elle veux!! il n'étais pas marié, il 'non n'y eu de jugement, ni de papier signé donc elle fait comme elle veut! je voudrai juste savoir si mon copin réussi a récupérer son fils sans l'accord de la maman, si il riske d'avoir des problème avec la justice!!
merci de me répondre, c'est une situation assez délicate, mais mon copin veut absolument retrouver son fils car c'est insoutnable !!!! il a maintenant 3ans et demis!!!!
merci!!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés